



## COMMUNE DE MAXOU

Le 29 septembre 2022 ,

### **CONVOCATION**

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir participer à la Séance ordinaire qui aura lieu le :

**vendredi 07 octobre 2022 à 19 h 00**

Salle communale  
45 Rue du Mas de Durou

46090 MAXOU

L'ordre du jour de la séance sera :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 9 septembre 2022
- Acquisition par la commune d'une partie de terrain contiguë à l'atelier municipal appartenant à la SCI MONT JANI
- Acquisition par la commune de la parcelle C 205 appartenant à Monsieur Madelain
- Donation à la commune des parcelles sises section C n°202 et 1123 par Monsieur Madelain
- Déclassement d'une portion de voie communale sise à Brouelles entre la parcelle A 1306 et les parcelles B 483 et 484
- Informations & questions diverses

Dans l'attente de cette rencontre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur,  
l'expression de mes salutations dévouées,

Le Maire,

CALAS Béatrice